

AUTO ECOLE de JACOU

Avenue de Vendargues, 34830 Jacou – 04 67 59 88 33 – Siret 804 629 335 0022
Agrément : E 14 034 00230 – NDA : 76340966734

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES COURS THÉORIQUES COMPRENANT DES COURS THÉMATIQUES ET DES TESTS D'ÉVALUATION EN PRÉSENTIEL ET EN LIGNE SUR LE SITE <http://www.prepacode-enpc.fr>.

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les cours en ligne ont une validité de 12 mois et se déroulent sur PREPACODE.

Les horaires sont libres.

1. Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :
 - **Les règles de circulation routière** (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;
 - **Le Conducteur** (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;
 - **La Route** (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;
 - **Les Autres Usagers** (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;
 - **Les Notions Diverses** (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;

- **Les Premiers Secours** (règles de comportement en cas d'accident) ;
- **Prendre et Quitter le Véhicule** (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
- **La Mécanique et les Équipements** (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
- **La Sécurité du Passager et du Véhicule** (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
- **L'Environnement** (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

2. Des séries thématiques de 10 questions

3. Des tests d'évaluation

4. examens blancs conforme à l'examen du code de la route.

- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
- Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
- Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours en présentiel de renforcer les besoins.

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN PRÉSENTIEL

L'auto-école propose des cours thématiques animés par un enseignant et des tests d'évaluation corrigés par un enseignant, quel que soit le nombre d'élèves.

Les thèmes développés sont identiques aux thèmes sur PREPACODE.

Les tests d'évaluation sont des séries de 40 questions portant sur l'ensemble des règles du code de la route et conformes à l'épreuve théorique générale.

Les cours théoriques sont proposés :

- Du mardi au vendredi de 17H00 à 19H00
- Le samedi de 10H00 et 12H00

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Dès l'obtention du Code de la Route, un planning est organisé avec une **régularité des leçons de conduite**.

Un rythme de 2 heures minimum par semaine est proposé pour une meilleure efficacité.

4 compétences générales sont abordées.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans le livret d'apprentissage, qui est remis à l'élève dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des **bilans de compétences** seront menés au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

Les cours pratiques sont individuels et durent 55 minutes, ils démarrent à l'auto-école.

Ils sont proposés :

- Du mardi au vendredi de 08H30 à 19H00
- Le samedi de 8H00 à 14H00